



Divorce consentement mutuel

Par **petitrayon17**, le **08/03/2011 à 18:48**

Bonjour,

Avec mon ex mari, on s'est séparé il y a 4 mois, nous avons entamé une procédure de divorce par consentement mutuel car il a beaucoup insisté pour que ça se passe bien pour les enfants sauf que depuis il a refait sa vie et impose sa nouvelle compagne à mes enfants alors que ceux ci ne voulaient pas la voir.

Après avoir essayé de discuter en adulte avec lui, il me dit qu'ils n'ont pas d'autres choix d'accepter. Je voudrais savoir si je peux exiger qu'elles ne s'occupent pas d'eux car elle est très jeune et qu'est ce que je peux faire pour que mon ex mari respecte ceux que les enfants lui demandent.

Merci de votre aide